



Frédéric SUARD

Principal

Tél : 0231476132

Mél. Ce.0141363f@ac-normandie.fr

Hérouville St Clair, le 28/04/2026

Pour

Madame, Monsieur les parents d'élèves

Objet : Carnaval

Madame, Monsieur,

Le collège organise son Carnaval le jeudi 7 mai 2026 afin d'offrir aux élèves et à l'ensemble des personnels un après-midi festif et fédérateur.

Ce projet pédagogique, porté par les élèves du Conseil de la vie collégienne et encadré par des personnels et parents d'élèves est inscrit dans le projet d'établissement afin de permettre le renforcement du sentiment d'appartenance au collège et de consolider des relations cordiales et bienveillantes entre individus quelques soient leurs statuts et fonctions.

Les cours sont banalisés le jeudi après-midi mais la présence au collège reste obligatoire sur les temps précisés ci-dessous.

- Accueil à partir de 13h50. Les élèves seront pris en charge par leurs enseignants dans leurs classes afin de faire l'appel puis redescendront pour le défilé.
- Activités carnaval de 14h à 15h30 : présentation et défilé des enfants inscrits en individuel ou en groupe (inscription à faire au bureau de la vie scolaire avant le 7 mai)
- Sortie des élèves à 16h05 sauf pour les élèves en régime A et B qui devront faire un mot pour sortir.

Le goûter est offert par le collège, les élèves peuvent amener des gâteaux confectionnés à la maison.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

